

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 03 JUIN 2013

Présents : Mmes E. DESCAMPS, C. RENOUD, M. BUSQUET,
Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, N. LEVESQUE,
R. LONGE, E. RADET, P. CLAUSS, J.C. RAULT

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

La réunion du 15 AVRIL dernier était une réunion d'information et aucun compte rendu n'était à réaliser.

TRAVAUX

En ce qui concerne les travaux terminés, il est à noter que la Bibliothèque est opérationnelle.

La fréquentation est plus qu'encourageante pour l'équipe qui a pris l'initiative de cette opération.

Merci à toutes et tous ceux qui ont contribué à cette réussite.

Le logement au 2^{ème} étage est à présent occupé depuis le 1^{er} JUIN.

Deux petits locaux de rangement ont été réalisés par les bricoleurs afin que les locataires du 1^{er} et du 2^{ème} puissent avoir un local de plain-pied.

La subvention D.E.T.R. pour l'isolation du petit Foyer a été accordée par l'Etat.

Un dossier sera déposé auprès de l'Architecte des Bâtiments de France pour validation puis un appel à concurrence sera lancé pour les travaux.

Dans le même temps, il sera envisagé le remplacement des portes de la classe des petites sections afin de pouvoir installer le dispositif anti-panique.

ACQUISITION

La commune envisage d'acquérir la maison sise 2, Grande Rue qui est actuellement à vendre.

Pour ce faire l'estimation des domaines est obligatoire et ce service, après contact, souhaiterait plutôt que la commune fasse valoir son droit de préemption ce qui impliquera les frais d'agence.

Le Conseil Municipal réaffirme son intention d'acheter ce bien et Monsieur le Maire va redemander au Service des Domaines de donner leur estimation ce qui permettra peut-être de débloquer la situation.

RYTHMES SCOLAIRES

Pour la rentrée scolaire 2014, il va falloir établir les horaires en incorporant le temps imparti à des activités péri scolaires.

Le dispositif impose une semaine de 9 demi-journées en incluant le mercredi matin (jour choisi par la plupart des parents selon l'enquête).

Les activités pédagogiques complémentaires sont d'une durée très limitée, 36 Heures par an et se déroulent en groupes restreints ; par contre les activités dépendantes d'un projet éducatif territorial sont à la charge de la commune.

Tout ceci est compliqué et demande une préparation minutieuse à mener en collaboration avec le Conseil d'Ecole.

Certaines communes qui ont pris l'option de commencer en 2013 ne retiennent pas d'activités, ce qui ne sera pas le cas à Commeny.

Dès à présent, il est nécessaire de faire la répartition hebdomadaire afin de pouvoir mutualiser les intervenants avec d'autres communes.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Sophie GODIN va quitter son poste de Directrice et d'Institutrice pour devenir Professeur en collège ou lycée.

Le Conseil Municipal regrette ce départ car Madame GODIN s'est beaucoup investi durant ces dix années passées à COMMENY.

Les relations avec la Mairie ont toujours été chaleureuses et ont créé une ambiance très sereine et studieuse.

Date voyage des anciens à fixer.

Panneau d'interdiction aux 10 Tonnes à reposer à la hauteur du 34, Grande Rue.

QUESTIONS DIVERSES